



# SEMINAIRE RESIDENTIEL A L'HOTEL VILLA DU LAC A DIVONNE LES BAINS



## LES 3 ET 4 JUIN 2010

1/5 -



320, AVENUE BERTHELOT – 69371 LYON CEDEX 08 - Tel: 06 82 99 08 88 – Fax: 04 74 21 08 97  
SARL au capital de 7622,45€ - 422 748 046 00014 RCS LYON – Code NAF : 741G

Email : [centrale@action-ce.com](mailto:centrale@action-ce.com) ou [actionce@wanadoo.fr](mailto:actionce@wanadoo.fr)





## THEME DU SEMINAIRE ACTION CE

- Les modifications en matière de réglementation du droit du travail : ,

Objectif : Faire des textes des outils efficaces pour les élus

- La Jurisprudence sociale 2009/2010

Objectif : Connaître l'application concrète des règles relatives aux attributions et au fonctionnement des institutions représentatives.

- Atelier pratique : préparation d'une réunion du comité d'entreprise : élaboration de l'ordre du jour

Objectif : Préparer efficacement et stratégiquement la réunion du comité. Apprendre à gérer par la pratique le fonctionnement du comité (formulation des décisions, modalités des votes et des débats...)

Intervenants : Consultants à l'expérience reconnue, forgée par une connaissance du terrain par leurs différentes expertises et interventions techniques aux cotés des représentants du personnel.

Méthodes pédagogiques : Une approche inter active, une présentation et explications concrètes des dispositions et validation des connaissances par des travaux pratiques.



# PROGRAMME

## Le Jeudi 3 JUIN 2010

Le rendez-vous est fixé à 8h30 à l'accueil du grand hôtel\*\*\*\* du domaine de DIVONNE LES BAINS

**De 9h00 à 9h15** : Ouverture du séminaire : Accueil des participants et explication du déroulement des deux journées avec remise du programme détaillé.

**De 9h15 à 10h30** : **Présentation des modifications en matière de réglementation**

**10h30 à 10h45** : **Pause avec collation**

**De 10h45 à 12h15** : **Suite de la présentation des modifications en matière de règlementation.**

**12h15** : **Déjeuner au restaurant de l'hôtel**



**De 13h30 à 14h30** : Installation des participants dans leurs chambres individuelles



**14h30 à 15h30** : Temps libre : Accès à l'espace forme et détente (sauna, jacuzzi...)

**15h 30 à 15h45** : **Pause avec collation**

**15h45 à 17 h00** : **Exercices interactifs** permettant de valider les connaissances sur les modifications de la réglementation et développer une dynamique collective et favoriser la communication orale.

**17h00 à 18h00** : Présentation de la jurisprudence sociale 2006 et 2007 relatives au fonctionnement et aux attributions des instances représentatives

**18h00 à 18h30** : **QUIZZ réponse pour valider les connaissances sur la jurisprudence.**

**18h30 à 19h30** : **Temps libre**

**A 19h30** : Dîner dans le restaurant de l'hôtel

**A partir 21h00** : Soirée à L'Aparté ou un cocktail vous sera offert.

3/5 -



## Le vendredi 4 juin 2010

**De 9h00 à 9h15 : Atelier de travaux pratiques** : formation de 2 groupes de travail, avec pour mission la préparation d'une réunion du comité d'entreprise, remise des points souhaités par le président et des documents correspondants.

**De 9h15 à 10h30 : Temps de préparation des groupes de travail**

**10h30 à 10h45 : Pause avec collation**

**De 10h45 à 12h00 : Suite de la préparation des groupes de travail**



**12h00 : Repas**

**14h30 à 16h30 : Présentation des projets d'ordre du jour et de la préparation de la réunion des deux groupes et débriefing.**

**16h30 à 17h00 : Clôture du séminaire**

(Remise de l'attestation de présence et des documents de synthèse accompagné d'une surprise)

Départ de l'hôtel vers **17h00**

**TARIF : 1 095 €** par personne en chambre single

**TARIF Groupe (à partir de deux personnes/CE): 995 €** par personne en chambre single

Ces tarifs incluent toutes les prestations de formation, document de synthèse et attestation remise à chaque participant, l'hébergement, la restauration, pauses dînatoires, la logistique et le matériel (mise à disposition de stylos et bloc pour prise de note), les activités collectives ainsi que les taxes de séjour.

Ne sont pas compris les extras : téléphone, bar et toutes autres dépenses individuelles.



# BULLETIN D'INSCRIPTION AU SEMINAIRE RESIDENTIEL LES 3 ET 4 JUIN 2010

Comité : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : ..... Fax : .....

## **PARTICIPANTS :**

Nom : ..... Prénom .....

Nom : ..... Prénom.....

Nom : ..... Prénom.....

Nom : ..... Prénom .....

Nom : ..... Prénom .....

**TARIFS «Séminaire résidentiel » 1 095 € TTC X .... = .....**

**TARIFS PREFERENTIEL «Séminaire résidentiel » 995 € TTC X ... = .....**

(A partir de deux participants par comité)

Ce tarif comprend toutes les prestations indiquées. Sont à rajouter toutes les dépenses personnelles.

## **Modalités d'inscription**

Ce bulletin doit être dûment rempli et retourné à : **ACTION CE : 320 Avenue Berthelot  
69371 LYON CEDEX 08.**

**L'intégralité du règlement doit être effectuée à l'ordre d'ACTION CE et doit être joint impérativement au bulletin pour la validation de l'inscription.**

(Le coût de ce séminaire est à imputer sur le budget de fonctionnement).

Dès réception du règlement, vous recevrez une convocation ainsi que la facture acquittée accompagné d'un plan d'accès de l'hôtel.

Pour toute annulation parvenue au plus tard le 4 mai 2010, le remboursement sera effectué après une retenue de 70% du tarif contracté. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

5/5 -



320, AVENUE BERTHELOT – 69371 LYON CEDEX 08 - Tel: 06 82 99 08 88 – Fax: 04 74 21 08 97  
SARL au capital de 7622,45€ - 422 748 046 00014 RCS LYON – Code NAF : 741G

Email : centrale@action-ce.com ou actionce@wanadoo.fr

